

La province de Québec, c'est incontestable, s'est imposée de lourds sacrifices pour subventionner les compagnies de chemins de fer. Si nous ouvrons l'annuaire statistique de 1903, nous voyons que notre province a, depuis la confédération, déboursé \$17,561,089 pour aider la construction de 2,964 milles de chemin de fer, tandis que l'Ontario n'a déboursé que \$9,708,378 pour aider la construction de 5,867 milles de chemin de fer. En d'autres termes, nos subventions aux chemins de fer ont été presque deux fois aussi considérables que celles de l'Ontario, quoique notre province-sœur ait construit deux fois autant de milles de chemin de fer que nous. Et cependant, ce sera encore notre politique de subventionner, comme nous l'avons fait à la dernière session, les chemins de fer de colonisation, c'est-à-dire ceux qui auront pour objet immédiat de relier les centres de colonisation aux marchés voisins ou d'ouvrir des terres nouvelles à l'œuvre colonisatrice.

#### PROTECTION A L'OUVRIER

J'ai parlé de l'ouvrier de nos champs, de l'ouvrier de nos défrichements, je ne saurais oublier l'ouvrier de nos usines.

Certaines gens demandent aux travailleurs de se liguier contre les partis existants. Je n'ai pas autorité pour parler au nom du parti conservateur, mais je puis parler pour le parti libéral, et la sollicitude que notre parti a constamment témoignée aux ouvriers devrait les rassurer pour l'avenir.

En effet, le parti libéral a inauguré l'œuvre si bienfaisante des écoles du soir ; et non-seulement il l'a inaugurée, mais il l'a bien encouragée. Preuve : le subside de ces écoles était de \$12,000 en 1898, il est maintenant de \$24,000.

Le parti libéral a créé le bureau des inspecteurs de manufactures quo nous avons maintenant et qui, au dire des connaisseurs, est le mieux organisé qui existe dans toute l'Amérique.

Le parti libéral a institué un tribunal d'arbitrage et de conciliation pour le règlement des différends qui peuvent survenir entre le capital et le travail.

Le parti libéral a rendu obligatoire l'emploi d'appareils spéciaux pour la prévention des accidents.

Le parti libéral a organisé en cette province un bureau d'examineurs, pour la qualification des ingénieurs et des inspecteurs de chaudières à vapeur.

Le parti libéral a fait amender les lois de façon à placer tous les édifices publics sous la surveillance des inspecteurs du travail.